

Compte Rendu

DU COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE BALAGNE

Le mercredi 3 août 2022

Par convocation en date du 28 juillet 2022, les membres du Comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Balagne se sont réunis, au lieu ordinaire des séances, le trois du mois d'août deux mille vingt-deux à 17h00.

Nombre de délégués en exercice : 10

Nombre de délégués titulaires présents : 4 Nombre de délégués suppléants présents : 2

Nombre de votants : 6

Communauté des communes de Calvi Balagne						
Délégués Titulaires	Présent	Excusé	Absent	N° Liste	Délégués Suppléants	Présent
DELPOUX Jean-Louis			x	1	BARTHELEMY Roxane	
GUIDONI Pierre			x	2	ACQUAVIVA François-Xavier	
MARCHETTI François-Marie	x			3	SUZZONI Étienne	
ROSSI François		x		4	BORRI Jean-Marc	
SEITE Jean-Marie	x			5	CROCE François	
Communauté des communes de l'Ile-Rousse Balagne						
BASTIANI Angèle		x		1	MORETTI Jean-Baptiste	
CAPINIELLI Marie-Josèphe			x	2	COLOMBANI Barthélémy	
CECCALDI Attilius	x			3	MASSIANI Jean-Louis	x
MONTI-ROSSI William		x		4	ACQUAVIVA Stella	x
POLI Pierre	x			5	BATAILLARD Camille	

Rappel de l'ordre du jour :

L'ordre du jour du comité syndical est le suivant :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu du 30 mai 2022
3. Attribution du marché de MOE de la voie verte
4. Questions diverses

A été nommé secrétaire de séance : Madame Stella ACQUAVIVA

Il est constaté que les membres présents ou représentés constituent ensemble plus de la moitié des membres du Comité, et qu'en conséquence le Comité Syndical est habilité à prendre les délibérations en vertu de l'ordre du jour.

2 - Adoption du compte-rendu du comité syndical du 30 mai 2022

Le Président présente pour approbation le compte-rendu du Comité Syndical en date du 30 mai 2022. Aucune remarque n'est formulée.

En conséquence, le Comité Syndical décide, d'adopter le compte-rendu du Comité Syndical du 30 mai 2022.

Les précédents comptes-rendus des Comités Syndicaux sont accessibles sur : <http://pays-de-balagne.corsica/>

3 - Attribution du marché de MOE de la voie verte

Le Président rappelle l'intérêt du projet de voie verte et fait lecture du rapport d'analyse des offres, annexé à l'ordre du jour du comité syndical.

Les membres du comité syndical souhaitent que certains éléments du RAO soient précisés.

Les modifications sont faites sur place immédiatement. Le classement reste inchangé. Le candidat retenu est Hamac paysage Coopaname.

Délibération n°2022/021

Le PETR a lancé une consultation dans le cadre de la réalisation d'une maîtrise d'œuvre complète pour l'aménagement de la tranche n°1 de la voie verte reliant Calvi à l'île-Rousse, dont le tronçon relie le Parking de Bodri (commune de Corbara) jusqu'à la plage de Sainte Restitute (commune de Lumio).

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 452 000 € ht.

Le financement attendu provient de la Collectivité de Corse dans le cadre du programme de relance européen REACT EU qui nous impose la fin des travaux et le paiement avant fin novembre 2023.

Ce marché public à procédure adaptée a été mis en ligne sur le profil acheteur du PETR du Pays de Balagne de la plateforme Dematis (e-marchéspublics.com) le 13 juin 2022. La date limite de réception des offres a été fixée au 13 juillet 2022.

Deux plis électroniques ont été reçus :

- Cabinet Blasini, Jean-Jacques BLASINI, 11 bis avenue Jean Zuccarelli, 20200 Bastia
- Coopaname, Pauline MARANINCHI, 3/7 rue Albert Marquet 75020 Paris

Le Président donne lecture de l'analyse des offres.

Le comité syndical, après analyse des offres, et au regard des critères d'attribution, propose d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre d'infrastructure pour l'aménagement de la voie verte :
A l'entreprise Coopaname, Pauline MARANINCHI, atelier Hamac pour un montant de 63 600 € TTC soit 53 000 H.T.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer le marché d'étude à l'entreprise Coopaname, Pauline MARANINCHI, atelier Hamac pour un montant de 63 600 € TTC soit 53 000 H.T.
- Autorise le Président à signer le marché correspondant et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de ce marché.

12 - Questions diverses

Néant.

Liste des délibérations prises :

2022/021	Attribution du marché de MOE de la voie verte
----------	---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Fait à l'Île-Rousse, le

Le Président,
M. Pierre POLI